

Sujet : [INTERNET] projet implantation éoliennes reboursin
De : "> Patrick Mahuet (par Internet)" <patrick-mahuet@orange.fr>
Date : 25/07/2017 11:19
Pour : ddcsp-ep-eoliennescamelia-reboursin@indre.gouv.fr

Madame, monsieur,

De retour chez moi après avoir passé deux semaines de vacances dans la région Centre, je me permets de vous écrire à propos d'un reportage que j'ai vu dans ma chambre d'hôtel.

Le sujet en était l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Reboursin dans l'Indre. J'ai été surpris d'apprendre de la bouche de la personne qui était interviewée que celles-ci seraient installées à 700 ou 800 mètres, je ne sais plus exactement, de son domicile. Il est pour le moins étonnant quand on passe dans cette région appelée la Champagne berrichonne, c'est-à-dire une région essentiellement "plate et découverte" qu'il ait fallu choisir un emplacement si proche d'habitations.

D'autre part, je me demande à quelle distance de la propriété du maire ces éoliennes se trouveront, car son argument un peu court de vue semble indiquer que, lui, ne souffrira d'aucune pollution auditive et/ou visuelle.

Si je me permets de m'immiscer dans une affaire qui ne me touche pas directement, c'est que j'ai dans ma famille des gens qui souffrent physiquement et nerveusement de la proximité de ces engins.

J'espère que mon intervention contribuera à une décision qui tienne compte de ce qui touche à la santé de citoyens qui ne sont pas hostiles à la transition énergétique, il me semble, bien au contraire.

En vous remerciant du soin que vous avez pris à lire ce message, je vous prie, madame, monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Patrick Mahuet